



# Herbicide de post-levée du maïs

Flashez ce QR-Code et  
accédez à la fiche technique





## Les dicotylédones : un problème majeur en désherbage maïs

■ De nouvelles dicotylédones dites « difficiles » ou « émergentes » sont régulièrement observées dans les parcelles de maïs. Elles s'ajoutent à la flore « classique » habituelle et sont régulièrement la cause d'insatisfaction en terme de désherbage.



■ Les raisons du développement de ces adventices sont les suivantes :

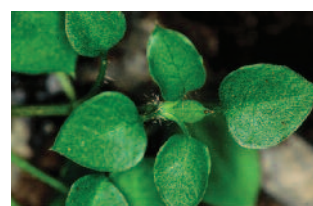
- elles ne sont sensibles qu'aux stades jeunes,
- leurs levées sont très échelonnées.

Peak apporte efficacité à votre programme h

## Efficacité de Peak s en développement



Ambrosie à feuille d'armoise



Mouron des oiseaux



Matricaire



Renouée des oiseaux



Chénopode blanc

## Peak : caractéristiques techniques

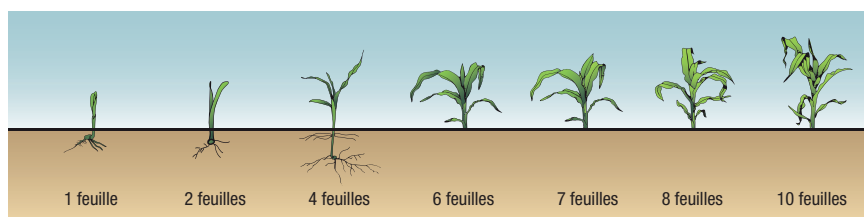
■ Peak est composé de 75 % de prosulfuron. C'est un herbicide systémique doté d'un triple mode d'action : foliaire, racinaire et anti-germinatif. Il est diffusé par systémie ascendante et descendante. Il est actif uniquement sur les dicotylédones. En conditions favorables (sol humide), il contrôle les levées échelonnées : durée d'action de 3 à 4 semaines sur flore sensible.

### Programmes et solutions pratiques à base de Peak

■ Pour lutter efficacement contre les flores complexes (cas général) de graminées et de dicotylédones variées, il est recommandé d'utiliser Peak en association ou dans le cadre d'un programme.

## Doses et période d'application

■ Peak s'utilise en postlevée des adventices du stade 2 feuilles à 10 feuilles du maïs.



\* Cas général : doses de Peak recommandées en association

■ TS : très sensible (efficacité > 95%)

■ S : sensible (efficacité de 85 à 95 %)

■ MS : moyennement sensible (efficacité de 75 à 85 %)

ur les dicotylédones



Fumeterre



Laiteron rude



Rumex petite oseille  
(issue de graines)



Renouée liseron



Mercuriale

	En une application			Programme pré puis post
	En post-lévée précoce (maxi 4 f. du maïs)	En post-lévée		
	Peak 10 g/ha + Camix® + Milagro®	Peak 10 g/ha + Elumis®	Peak 10 g/ha + Callisto®	Camix® puis Peak 10 g/ha + Milagro®
<b>Dicotylédones difficiles</b>				
Abutilon de Théophraste	■	■	■	■
Ambroisie à feuilles d'Armoise	■	■	■	■
Arroche étalée	■	■	■	■
Datura stramoine	■	■	■	■
Fumeterre officinale	■	■	■	■
Laiteron rude	■	■	■	■
Lampourde à gros fruits	■	■	■	■
Mercuriale annuelle	■	■	■	■
Renouée des oiseaux	■	■	■	■
Renouée liseron	■	■	■	■
<b>Dicotylédones émergentes</b>				
Gaillet	■	2 feuilles	2 feuilles	2 feuilles
Géranium disséqué	2 feuilles	2 feuilles	■	2 feuilles
Linaire sp	2 feuilles	2 feuilles	2 feuilles	2 feuilles
Pensée des champs	4 feuilles	4 feuilles	2 feuilles	4 feuilles
Véronique de Perse	2 feuilles	2 feuilles	2 feuilles	4 feuilles
<b>Dicotylédones diverses</b>				
Capselle	■	■	■	■
Matricaire camomille	■	■	■	■
Mouron des oiseaux	■	■	■	■
Moutarde des champs ou Sarve	■	■	■	■
Rumex sp (graines)	■	■	■	■
Séneçon vulgaire	■	■	■	■
<b>Dicotylédones classiques</b>				
Amarantes sp.	■	■	■	■
Chénopodes sp.	■	■	■	■
Morelle noire	■	■	■	■
Renouée persicaire	■	■	■	■
Renouée feuille de patience	■	■	■	■
<b>Dicotylédones vivaces</b>				
Chardon des champs	■	■	■	■
Liseron des haies	■	■	■	■
Liseron des champs	■	■	■	■
Rumex sp (souches)	■	■	■	■
<b>Graminées</b>				
Digitaire sanguine	■	3 feuilles	3 feuilles	■
Digitaire filiforme	■	3 feuilles	3 feuilles	■
Folle avoine	■	■	■	■
Panic faux-millet	■	■	3 feuilles	■
Panic pied-de-coq	■	■	3 feuilles	■
Pâturin annuel	■	■	2 feuilles	■
Ray-grass	■	■	■	■
Sétaires sp	■	■	■	■
Vulpin	■	■	■	■

Cas particuliers des mélanges de Peak avec Banvel® 4S, Cadence® : utiliser un mouillant de type non ionique homologué pour bouillie herbicide.

■ Très bonne efficacité > 95 %   ■ Bonne efficacité 85-95 %   ■ Efficacité bonne à variable 70-85 %   ■ Efficacité moyenne 50-70 %   ■ Efficacité insuffisante > 50 %

<b>Usage et dose autorisée</b>	Désherbage du maïs (grains et fourrage) : 0,02 kg/ha ( <b>20 grammes/ha</b> )
<b>Composition</b>	75 % prosulfuron
<b>Formulation</b>	Granulés dispersables
<b>Classement toxicologique</b>	Xn Nocif. N Dangereux pour l'environnement. R22 : nocif en cas d'ingestion. R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>DAR</b>	Maïs fourrager : 60 jours Maïs grain : 90 jours
<b>Emballages</b>	Peak est disponible : en flacon individuel de 50 grammes, en pack avec Elumis® (dans ce cas, Peak est conditionné en sachets hydrosolubles de 10 grammes).

## Préconisations d'emploi

<b>Doses recommandées et utilisation d'un mouillant</b>	Sur flore sensible, Peak s'utilise à la dose de 0,02 kg/ha ( <b>20 grammes/ha</b> ) avec un mouillant de type non ionique homologué pour bouillie herbicide sur grandes cultures. Pour lutter contre les flores mixtes, Peak gagne à être utilisé en association. Dans ce cas, la dose de Peak est à moduler entre 6 et 10 grammes par hectare en fonction du type de flore et de son stade de développement. L'ajout du mouillant est à raisonner en fonction du ou des herbicides partenaires. Se reporter aux pages intérieures et à l'étiquette ou nous consulter.
<b>Préparation de la bouillie</b>	Verser la quantité nécessaire de Peak dans la cuve du pulvérisateur remplie au 3/4 d'eau. Brancher le système d'agitation en évitant les trop forts remous et compléter le remplissage. Bien rincer les emballages et incorporer les eaux de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.
<b>Modalité d'application</b>	Pour une efficacité optimale, il est conseillé de réaliser le traitement de préférence par une hygrométrie élevée (> 70 %). Réaliser une pulvérisation homogène et soignée avec un volume d'eau de 150 à 300 l/ha. Veiller à ce que la pulvérisation ne soit pas entraînée sur les cultures voisines et les points d'eau. Pour éviter les embruns il est recommandé d'utiliser des buses anti-dérive, la pression conseillée est de 1,2 à 1,5 bars. En règle générale Peak doit être appliqué sur un maïs en bon état végétatif entre le stade 2 à 10 feuilles. Ne pas traiter sur un maïs stressé, mal implanté, endommagé par des parasites, souffrant du froid ou de la sécheresse. Température optimale d'application : 15 à 25 °C. Il est préférable de différer l'application si l'on craint une période défavorable après le traitement (température inférieure à 6 °C ou maximum supérieur à 25 °C). Après traitement, bien nettoyer la cuve et les circuits de pulvérisation à l'aide d'un produit spécifique destiné à cet usage.
<b>Mélanges</b>	Respecter la réglementation en vigueur et les recommandations des guides de bonnes pratiques officiels disponibles sur le site <a href="http://e-phy.agriculture.gouv.fr">http://e-phy.agriculture.gouv.fr</a> En cas de mélange, introduire Peak en premier dans la cuve du pulvérisateur. Attendre la dissolution complète du produit avant introduction du ou des herbicide(s) partenaire(s).
<b>Cultures de remplacement</b>	En cas de retournement d'une culture de maïs traitée avec Peak, il est recommandé d'attendre quatre semaines après le traitement et de labourer avant de réensemencer. On peut alors semer du maïs ou du sorgho. Pour toute autre culture, nous consulter.
<b>Cultures suivantes</b>	Dans le cas d'une rotation normale, après une culture de maïs traitée avec Peak <ul style="list-style-type: none"> <li>• on peut semer : toutes les variétés de céréales (blé, orge, seigle, triticale) d'automne et de printemps, du maïs, du pois de conserve, du sorgho, du haricot, du pois protéagineux, du tabac (repiqué), du chou fourrager, du ray-grass, du brocoli et du chou-fleur.</li> <li>• on ne peut pas semer : betterave, tournesol, luzerne.</li> </ul> Pour toute autre culture, nous consulter.

## Recommandations

N° d'appel en cas d'urgence :  **N° Vert 0 800 803 264**

Fiche de données de sécurité : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

<b>Pour l'homme</b>	Porter un vêtement de protection approprié et des gants de préférence en nitrile. Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures après traitement.
<b>Pour l'environnement</b>	Eviter le rejet dans l'environnement. Ne pas polluer l'eau avec le produit et son emballage. Consulter la fiche de données sécurité. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.



syngenta.

conseilspro

► N° Indigo 0 825 00 05 52

► [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr)

Syngenta Agro S.A.S. 1, avenue des Prés - CS 10537 - 78286 Guyancourt Cedex. Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.  
Capital social : 22 543 902,80 Euros ; Siren B 433 886 934 RCS Versailles ; TVA FR63433886934.

BANVEL® 4S - AV 8400096 - Composition : 480 g/l dicamba (sous forme de sel de diméthylamine)\* - Xi Irritant. R56.

CADENCE® - AV 9400067 - Composition : 70 % dicamba (sel de sodium)\* - NC Non classé. R52 - R53.

CALLISTO® - AV 9900047 - Composition : 100 g/l mésotrione\*\* - Xi Irritant, N Dangereux pour l'environnement. R36 - R50 - R53.

CAMIX® - AV 2060088 - Composition : 20 g/l bénomaxor\* + 400 g/l S-métolachlore\* + 40 g/l mésotrione\*\* - Xi Irritant, N Dangereux pour l'environnement. R38 - R43 - R50/53.

ELUMIS® - AV 2100111 - Composition : 75 g/l mésotrione\*\* + 30 g/l nicosulfuron\*\*\* - Xi Irritant, N Dangereux pour l'environnement. R38 - R50/53.

MILAGRO® - AV 9100438 - Composition : 40 g/l nicosulfuron\*\*\* - Xi Irritant, N Dangereux pour l'environnement. R38 - R50/53.

PEAK® - AV 2080117 - Composition : 75 % prosulfuron\* - Xn Nocif, N Dangereux pour l'environnement. R22 - R50/53.

© Marque enregistrée et \*substance active d'une société du groupe Syngenta, \*\*substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta, \*\*\* substance active de Ishihara Sangyo Kaisha Ltd Japan.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**